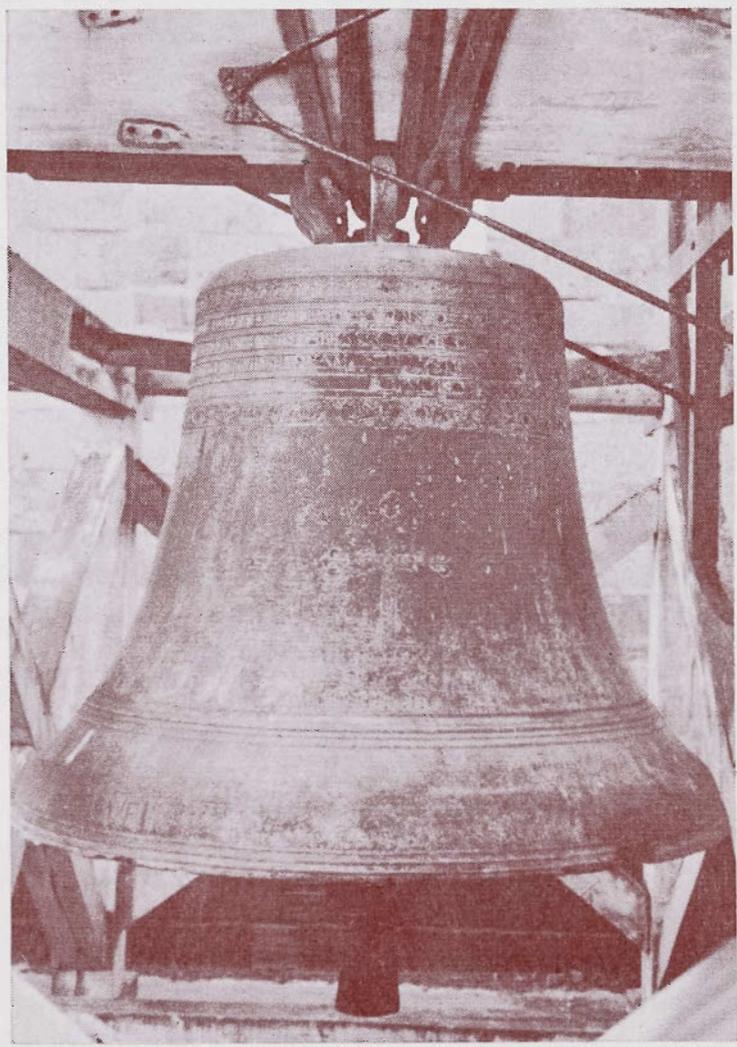


PER. 130



LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



104^e ANNEE - N° 1



JANVIER-FEVRIER 1978

0500 20000 16536

NOTRE COUVERTURE

LA CLOCHE DES BRUMES

Depuis 1966, année du Millénaire monastique du Mont Saint-Michel, elle a repris place dans la tour de l'Abbatiale. Elle fut descendue à la Révolution et resta seule au Mont. Les autres furent données à la cathédrale de Coutances ou aux paroisses qui bordent la baie, à Genêts par exemple. Comme son nom l'indique, on la sonnait quand le brouillard envahissait la baie, afin de permettre aux pêcheurs de retrouver leur route. Voici son inscription :

« / ANNO SALUTIS MDCCXI LUDOVICI XIV GALLIARUM REGIS LXIX. CLEMENTIS XI SUMMI PONTIFICIS XI. JOAN. FREDERICUS / LIBER BARO. SENERISS. ELECT. COLON. SUPREMUS CANCELLARIUS MONASTERII S. MICHAELIS ABBAS / KARQ DE BEBAMBOURG S.R.I. / ILLUSTRISSIMUS ET ARCIS HUIUS PROREX CAMPANAM ISTAM RECENS FUSAM NOMINE ET STEMMATE SUIS INSIGNIRI PERMISIT QUAM IPSI IN OBSERVANTIAE TESTIMENTUM D.V.C. MONACHI BENEDICTINI CONGREGATIONE S. MAURI ».

A la base de la cloche on lit : JONCHON † ME FECIT.

Elle mesure 123 centimètres de diamètre à la base et 106 centimètres de hauteur. Elle appelle chaque jour les fidèles à la messe de 12 h 15.

La rédaction des « Annales » accueillera volontiers une traduction documentée de cette inscription et des détails sur les autres cloches de l'Abbaye.

1979 : ANNÉE DES ABBAYES NORMANDES

Le XII^e Congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie se tiendra, du 8 au 13 septembre 1978, à Caudebec-en-Caux et permettra d'approfondir la connaissance des abbayes normandes et d'y associer, en 1979, un large public.

— Secrétariat provisoire du Comité de liaison : Archives de Seine-Maritime, Cours Clemenceau, 76036 Rouen Cedex.



Les Annales du Mont Saint-Michel

De Noël à Pâques

A tous les lecteurs des ANNALES, à la Grande Famille des Associés de l'« Archiconfrérie de Saint Michel », à tous les Amis de la célèbre Abbaye, à tous je dis bonne et sainte Année : vœux de joie, de paix et de santé. Que chacun de nous, là où Dieu l'a placé, s'efforce de faire face à son travail et à ses devoirs dans un esprit de service vis à vis de ses frères les hommes.

Noël nous a rappelé l'AMOUR que Dieu porte à chacun de nous, puisque c'est pour sauver les hommes qu'il leur a donné son FILS, et maintenant nous allons entrer en CARÊME. Il va nous préparer à célébrer la mort du CHRIST, cette mort qu'il a acceptée pour payer la dette de nos péchés et nous montrer jusqu'où il nous aime, cette mort qui l'a conduit à la GLORIEUSE RÉSURRECTION. Essayons pendant ce CARÊME de prendre conscience de notre solidarité avec nos frères les hommes.

« On nous parle souvent de la misère du tiers monde, du manque flagrant du strict nécessaire de plus d'un milliard d'hommes. Nous disons parfois « Je n'y peux rien », mais

que faisons nous ? Le carême est là pour nous faire réfléchir. Il nous propose de partager avec ceux qui ont faim, qui sont nus ou sans abri. Puis-je le faire sans me priver, c'est-à-dire sans diminuer ma consommation, sans gaspiller inutilement pour que ce ne soit pas seulement le tiers monde qui vive un carême perpétuel, mais vous et moi, nous les riches en face d'eux, qui solidairement vivons notre Carême ».



RÉABONNEMENTS

Beaucoup de nos fidèles abonnés ont déjà versé leur cotisation pour 1978. Qu'ils en soient vivement remerciés. Une revue ne peut vivre et continuer de paraître que si elle est soutenue par ses abonnés et les cotisations qu'ils versent régulièrement.

Abonnement annuel : d'honneur	25,00 F
ordinaire	20,00 F
étranger	25,00 F

Envoyer le montant au C.C.P. 4-42 C Rennes, « Annales du Mont Saint-Michel ».

Bien indiquer sur le talon du mandat ou au verso du chèque : abonnement ou réabonnement, avec les modifications d'adresse s'il y a lieu. Rappeler enfin le numéro qui se trouve sur les bandes d'envoi à la gauche de votre nom et qui comprend deux groupes de chiffres. Cela facilite beaucoup la tenue du fichier. *Merci.*

Les anges existent

Le premier article : « *Les anges gardiens dans l'Ancien Testament* » a été publié dans le n° 6 de novembre-décembre 1977.

2. Nouveau Testament et les anges gardiens

Certes, différentes religions connaissent évidemment des esprits, être semblables aux anges, intermédiaires entre la divinité et l'homme, tels que les demi-dieux et les démons, mais « l'ange » proprement dit, en tant qu'esprit au service de Dieu est caractéristique de la foi judaïque. Voyons comment ces idées de l'Ancien Testament trouvent un prolongement dans le Nouveau, particulièrement sous l'angle de la « protection » puisque nous étudions « l'ange gardien ».

1. - LES ANGES GARDIENS ET LES HOMMES

Le Christ affirme leur EXISTENCE. Après avoir mis en garde ceux qui scandaliseraient les « petits », en Saint Matthieu chapitre 18 le Christ poursuit :

« Gardez-vous de mépriser aucun de ces petits, car, je vous le dis, aux cieux leurs anges se tiennent sans cesse en présence de mon Père qui est aux cieux ».

A l'occasion d'une discussion avec les Sadducéens sur la résurrection, le Christ établit la NATURE des anges, lesquels ne relèvent pas de notre condition charnelle :

« A la résurrection, on ne prend ni femme ni mari ; mais on est comme des anges dans le ciel ». Matthieu 22, 30.

Certes la nature spirituelle des anges ne nous permet pas de les confondre avec la divinité car ILS IGNORENT LES DECISIONS DU PERE :

Parlant de son avènement à la fin des temps, le Christ déclare :

« Mais ce jour et cette heure, nul ne les connaît, ni les anges des cieux, ni le Fils, personne sinon le Père, et lui seul ». Matthieu 24, 36.

Expliquant à ses disciples la parabole de l'ivraie dans le champ, le Christ précise une des fonctions des anges auprès des hommes : LES EXECUTEURS DES JUGEMENTS DE DIEU :

« Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les sujets du Royaume ; l'ivraie, ce sont les sujets du Malin ; l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; les moissonneurs, ce sont les anges... Le Fils de l'homme enverra ses anges ; ils ramasseront, pour les mettre hors de son Royaume, toutes les causes de chute et tous ceux qui commettent l'iniquité ». Matthieu 13, 37-41. Il répètera ce même propos à l'occasion de la parabole du filet qu'on jette à la mer. Matthieu 13, 49.

Les anges participent à toute la mission apostolique du Christ et par conséquent se réjouissent des succès de son ministère, c'est le Christ lui-même qui nous le dit :

« C'est ainsi, je vous le déclare, qu'il y a de la joie chez les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se convertit ». Luc 15, 10.

L'Eglise primitive, forte de cet enseignement du Christ avait une conscience vive de cette présence de l'ange gardien auprès de chaque fidèle et en particulier de chaque apôtre, ainsi qu'en témoigne le récit des Actes. Pierre libéré miraculeusement de sa prison vient frapper à la porte de la maison où résident les frères. La servante reconnaît sa voix et au lieu d'ouvrir va prévenir les frères ; ceux-ci lui rétorquent :

« Tu es folle. Mais elle n'en démordait pas, « ALORS C'EST SON ANGE », dirent-ils. Actes 12, 15.

De leur naissance, jusqu'à leur mort, les hommes sont assurés d'après l'Evangile de Jésus-Christ d'avoir un gardien, qui est à la fois ; messenger de Dieu, exécuteur de ses ordres et protecteur assidu des fidèles de Dieu.

2. - LES ANGES ET LE CHRIST

Pour le Christ, ce n'est pas le titre de « *gardien* » qu'il faut appliquer aux anges, mais celui de « *serviteur* ». C'est en cette fonction que Saint Matthieu nous les montre après la tentation au désert :

« Alors le diable le laisse, et voici que des anges s'approchèrent, et ils le SERVAIENT ». Matthieu 4, 11.

Comme pour les hommes, lorsque Jésus se trouvera dans le moment le plus extrême de sa détresse, le secours de Dieu lui viendra par l'intermédiaire d'un ange :

« Alors lui apparut du ciel un ange qui le fortifiait ». Luc 22, 43.

Cette présence de l'ange-serviteur au côté du Christ tout au long de sa vie terrestre trouvera sa récompense à la fin des temps :

« Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, accompagné de tous les anges, alors il siègera sur son trône de gloire ». Matthieu 25, 31.

En Saint Jean, le Christ développe sa révélation relative aux anges en déclarant :

« En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre au-dessus du Fils de l'homme ». Jean 1, 51.

Car les anges associés très étroitement au plan de la rédemption exécuteront les dernières volontés de leur chef relativement à son retour :

« Et il enverra ses anges avec la grande trompette, et, des quatre vents, d'une extrémité des cieux à l'autre, ils rassembleront ses élus ». Matthieu 24, 31.

A ceux qui, comme Pierre, doutent du secours que le Christ peut attendre de ses serviteurs, le Seigneur rétorque :

« Penses-tu que je ne puisse faire appel à mon Père, qui mettrait aussitôt à ma disposition plus de douze légions d'anges ? ». Matthieu 26, 53.

Jean, en son Apocalypse, nous dit comment les anges reconnaissent la Seigneurie du Christ sur eux :

« Alors je vis : Et j'entendis la voix d'anges nombreux autour du trône, des animaux et des Anciens. Leur nombre était myriades de myriades et milliers de milliers. Ils proclamaient d'une voix forte : Il est digne, l'agneau immolé, de recevoir puissance, richesse, sagesse, force, honneur, gloire et louange ». Apocalypse 5, 11.

Et Saint Paul nous donnera la conclusion de ces relations du Christ et des anges, dans une phrase grandiose dont il a le secret :

« Assurément, il est grand, le mystère de la piété. Il a été manifesté dans la chair, justifié par l'Esprit, contemplé par les anges, proclamé chez les païens, cru dans le monde, exalté dans la gloire ». 1 Tim. 3, 16.

3. - LES ANGES ET MARIE

Tous les épisodes importants de l'Incarnation que nous rapportent les Evangiles font mention de l'intervention des Anges :

L'ANNONCE DE LA NAISSANCE DU PRECURSEUR : « Alors lui apparut un ange du Seigneur, debout à droite de l'autel de l'encens. A sa vue, Zacharie fut troublé et la crainte s'abatit sur lui. Mais l'ange lui dit : « Sois sans crainte ». Luc 1, 11-13.

L'ANNONCE DE LA NAISSANCE DE JESUS : « Le sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée du nom de Nazareth, à une jeune fille accordée en mariage à un homme nommé Joseph, de la famille de David, cette jeune fille s'appelait Marie » puis se déroule d'admirable dialogue entre l'ange et Marie ». Luc 1, 26 et suivants.

L'ANNONCE AUX BERGERS DE LA NAISSANCE DU CHRIST : « L'ange leur dit : « Soyez sans crainte, car voici, je viens vous annoncer une bonne nouvelle... Tout à coup il y eut avec l'ange l'armée céleste en masse qui chantait les louanges de Dieu et disait : Gloire à Dieu au plus haut des cieux ». Luc 2, 10 et suivants.

4. - LES ANGES ET JOSEPH

Un ange viendra résoudre l'angoissant problème de Joseph devant la future maternité de sa future épouse Marie :

« L'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse ». Matthieu 1, 20.

De nouveau un ange avertira Joseph de fuir après le départ des Mages :

« Voici que l'ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit : « Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et fuis en Egypte ». Matthieu 2, 13.

Enfin : « Après la mort d'Hérode, l'Ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph, en Egypte et lui dit : « Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et mets-toi en route pour la terre d'Israël ». Matthieu 2, 19-20.

5 - LES ANGES ET L'EGLISE

Nous pourrions aisément admettre que les anges, ces êtres de nature spirituelle, faisaient intimement partie du temps de l'Incarnation et disparaissaient définitivement avec lui, attendant d'accompagner leur Seigneur lors de son retour glorieux. Il n'en est rien. Les anges sont présents aux débuts de l'Eglise, ils continuent d'être les exécuteurs des ordres du Maître et nous comprenons pourquoi, la piété chrétienne croit toujours à leur présence et à leur efficience.

Dès la résurrection du Seigneur les anges sont là pour renseigner et rassurer :

« L'Ange du Seigneur descendit du ciel, vint rouler la pierre et s'assit dessus... l'ange prit la parole et dit aux femmes : « Soyez sans crainte, vous » après quoi il donne toutes les prescriptions pour que les disciples se rendent en Galilée et rencontrent le Seigneur et qu'ainsi la résurrection devienne évidence pour les apôtres.

Et au moment même où le Christ quitte définitivement la terre, les anges sont là pour reconforter les apôtres apeurés :

« Comme ils fixaient encore le ciel où Jésus s'en allait, voici que deux hommes en vêtements blancs se trouvèrent à leur côté et leur dirent : « Gens de Galilée, pourquoi restez-vous là à regarder vers le ciel ?... ». Actes 1, 10.

Dès les origines l'Eglise, disciple du Christ, subit la persécution et comme pour le Christ, l'Eglise reçoit les secours des anges-gardiens :

« Sur ces entrefaites le Grand Prêtre et tout son entourage furent remplis de fureur ; ils firent appréhendés les apôtres et les jetèrent publiquement en prison. Mais pendant la nuit, l'ange du Seigneur ouvrit les portes de la prison, les fit sortir et leur dit : « Allez, tenez-vous dans le Temple, et là, annoncez au peuple toutes ces paroles de vie ! ». Actes 5, 17-20.

Le secours des anges est assuré à tous les frères même aux pagano-chrétiens, comme ce fut le cas pour le centurion Corneille :

« Un jour, vers trois heures de l'après-midi il vit distinctement en vision un ange de Dieu entrer chez lui et l'interpeler... ». Actes 10, 3.

L'épisode le plus significatif de la primitive Eglise et qui manifeste le concours assidu des anges est le récit de la délivrance de Pierre :

« Cette nuit-là, Pierre dormait entre deux soldats, maintenu par deux chaînes, et des gardes étaient en faction devant la porte. Mais, tout à coup, l'ange du Seigneur surgit et le local fut inondé de lumière. L'ange réveilla Pierre en lui frappant le côté : « Lève-toi vite ! lui dit-il ». Les chaînes se détachèrent des mains de Pierre... Actes 16, 6-8.

Et c'est encore un ange qui guidera l'apôtre Paul dans son infatigable marche à travers le monde connu pour annoncer Jésus-Christ :

« Une nuit, Paul eut une vision : un Macédonien lui apparut : viens à notre secours ! ». A la suite de cette vision de Paul, nous avons immédiatement cherché à partir pour la Macédoine, car nous étions convaincus que Dieu venait de nous appeler à y annoncer la Bonne Nouvelle ». Actes 16, 9-10.

Et nous terminerons ce bref aperçu sur la participation des anges à la vie de l'Eglise, par l'étonnant combat qui se déroula dans le ciel à propos de la femme enceinte que certains auteurs estiment être Marie en tant que figure de l'Eglise :

« Il y eut alors un combat dans le ciel : Michaël et ses anges combattirent contre le dragon. Et le dragon lui aussi combattait avec ses anges, mais il n'eut pas le dessus : il ne se trouva plus de place pour eux dans le ciel... ». Apoc. 12, 7-8.

CONCLUSION

Nous étant volontairement astreint à ne citer que des textes bibliques pouvons-nous faire nôtre la remarque du Cardinal Daniélou : « Nous pensons pour notre part, que le gouvernement intelligent et fort dont témoigne l'ordre du cosmos peut fort bien avoir pour ministres les esprits célestes. Il se pourrait bien que ce lien des anges et de l'univers visible nous donne la clef de certains mystères ».

Et pour ne pas nous laisser aller à des commentaires sujets à caution nous citerons les passages de l'Encyclopédie de la Foi, au mot : Ange.

« C'est un dogme de la foi que Dieu a créé, outre le monde visible, un royaume d'esprits invisibles, celui des anges, et cela avant la création de l'homme ».

En ce qui concerne les affirmations bibliques, il faut évidemment tenir compte du genre littéraire auquel appartient

chaque texte, pour savoir s'il s'agit de la simple relation d'un fait ou d'un récit qui utilise des idées populaires, ou si ce sont des conceptions en relation avec une cosmologie antique dépassée aujourd'hui, ou enfin s'il s'agit de visions symboliques, dont la véritable signification ne doit être trouvée qu'en perçant l'enveloppe d'une expérience symbolique, relatée selon les façons de penser de l'époque. Mais en ce qui concerne la tradition chrétienne dépassant les données de l'Écriture, la théologie a débarrassé les idées reçues sur les anges de leurs obscurités et de leurs erreurs.

Jusqu'à maintenant, il n'a jamais été défini que chaque homme ait un ange-gardien, mais cette opinion a un fondement dans l'Écriture et s'est maintenue depuis les temps les plus anciens de l'Eglise.

Le chrétien ne peut invoquer l'action des anges quand il sait que ce sont des forces impersonnelles qui sont à l'œuvre. Il bannira de plus toute mièvrerie dans le culte des anges. Il se souviendra également que les anges étant de purs esprits ne peuvent apparaître dans un corps véritable, mais qu'ils agissent sur l'homme d'une manière inconnue, quoique attestée par l'Écriture et les expériences de la vie de la grâce chrétienne.

Les sciences profanes ne pourront jamais prouver ni l'existence, ni l'action des anges ; que de tels êtres existent on le sait uniquement par la foi.

Père DURIEUX sm

Extrait du n° d'octobre 1977 de « Pour l'Unité »
avec l'aimable autorisation de cette revue.

La Liturgie byzantine fait une très large place aux Anges dont les divers chœurs sont évoqués dans l'Iconostase.

La Liturgie latine leur consacre deux fêtes le 29 septembre et le 2 octobre avec une Préface spéciale.

A chaque Messe, nous sommes invités à associer nos voix aux leurs pour acclamer Dieu, au seuil de la Prière Eucharistique.

La Liturgie reflète la Foi de l'Eglise.

Un ami du Mont Saint-Michel :

Etienne de Fougères

Evêque de Rennes († 1178)

« En 1178... Mort d'Etienne, évêque de Rennes. C'était un « homme distingué et cultivé. Il eut une sorte de vision étonnante « dont il fit part lui-même, avant sa mort, à un moine, notre « familier. Un vague personnage lui apparut en effet et, en un « persiflage discret, lui dit ces vers :

« *Cesse de composer ainsi à la légère,*
« *De briller, de briguer la place la première,*
« *Car tout cela n'est que poussière !*

« De fait, pour s'attirer les applaudissements du public, il avait « beaucoup écrit, tant en vers qu'en prose, sur des sujets plaisants. « Mais Celui qui a pitié des hommes et qui savait qu'Etienne allait « bientôt mourir l'avertit de s'abstenir de telles futilités et de faire « pénitence. Il écrivit aussi la vie de saint Firmat, évêque, et celle « de saint Vital, premier abbé de Savigny. Il composa en outre, à « mon intention, cinquante vers sur le thème de la vieillesse, et dont « le dernier s'orne d'une clausule. La Mère de miséricorde, qu'il « avait toujours servie avec dévotion, lui apparut au moment de sa « mort. »

Voilà ce que nous livre, principalement dans sa *Chronique*, le célèbre abbé du Mont Saint-Michel, Robert de Torigny, sur Etienne de Fougères, évêque de Rennes, avec qui il avait entretenu les meilleures relations (1).

Etienne et Robert étaient sensiblement de la même génération et originaires de contrées voisines. En outre, il n'y a pas très loin de Rennes au Mont Saint-Michel. Ils furent de surcroît, l'un et l'autre, très dévoués au même souverain, le redoutable Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou et du Maine, mais aussi maître de la Bretagne pendant quinze ans, par suite du projet de mariage imposé par lui, en 1166, entre son jeune fils

(1) *Chronique de Robert de Torigny*. Edition Delisle, tome II, Rouen, 1873, page 73 (année 1178). Les vers dits par l'apparition ont été traduits ici assez librement dans l'espoir de leur conserver un certain tour poétique.

Geoffroy et la très jeune héritière du duché breton, Constance, qui avait à peine cinq ans !

En 1154, en tant que duc de Normandie, Henri avait donné son accord à l'élection, comme abbé du Mont Saint-Michel, de Robert de Torigny, alors prieur du Bec. Il le choisit par la suite comme parrain d'un de ses enfants, l'investit de diverses missions...

Etienne, qui alla vraisemblablement parfaire ses études en Normandie, fut remarqué de la Cour et devint « chapelain » du roi qui en fit plus tard l'un des dignitaires de la Collégiale de Mortain, avant de l'élever au siège épiscopal de Rennes en 1168.

L'année suivante, quand Etienne reçut solennellement le prince Geoffroy dans la capitale bretonne, il avait à ses côtés, outre l'évêque de Saint-Malo, l'abbé du Mont, Robert, qui ne manqua pas de consigner le fait dans sa *Chronique* (année 1169).

Mandaté à cette fin par le Pape, Etienne, vers 1170, régla un litige entre les moines du Mont et un prêtre de la contrée qui prétendait avoir des droits sur l'église de Saint-Broladre relevant de l'abbaye (2). En 1174, le prélat confirma diverses possessions que le Mont Saint-Michel avait dans son diocèse (3).

Etienne et Robert étaient gens de forte culture, chacun le manifestant d'ailleurs à sa manière. Robert était grand collectionneur de livres et rédigeait, outre des notes d'histoire, des traités divers. Etienne s'adonnait à la littérature profane, certes, mais écrivit aussi deux vies de saints. A ce sujet, ce que l'abbé du Mont nous a livré de son ami a souvent été mal interprété. Que faut-il penser, au juste, de la fameuse vision rapportée à Robert par un de ses religieux ? Elle pouvait bien relever d'une certaine imagerie littéraire utilisée en hagiographie pour exprimer quelque rupture avec le passé, dans la vie du personnage concerné. Ainsi, dans un songe, saint Jérôme se serait entendu reprocher d'aimer trop encore le beau style et d'être plus « cicéronien » que chrétien ; ce dont il prit bonne note. Marbode, un lettré, un des prédécesseurs d'Etienne sur le siège épiscopal de Rennes, s'était repenti lui aussi, sur ses vieux jours, des œuvres futiles de sa jeunesse.

On a déduit également des dires de Robert de Torigny que les vies de saints dont Etienne est l'auteur n'auraient été écrites que sur

(2) *Chronique...*, tome II, page 292-293.

(3) Hauréau : *Gallia Christiana*, tome XIV, 1856, colonne 751.

la fin de ses jours. Erreur assurément, car il s'agit d'ouvrages qui demandèrent à Etienne une longue préparation et beaucoup de travail. Que notre homme ait abandonné sur le tard le plaisir de rimer avec brio sur des sujets drôles ou des thèmes à succès, n'exclut pas qu'il se soit intéressé dès avant ce renoncement à des œuvres plus sérieuses et de longue haleine.

Peut-être la vie de Guillaume Firmat remonte-t-elle aux années passées par Etienne à Mortain où l'on gardait (et l'on garde encore) les reliques de ce curieux personnage, évêque puis ermite, et à qui d'ailleurs il dédia, ainsi qu'à la Vierge, une chapelle près de sa demeure épiscopale de Rennes.

L'abbaye de Savigny, qui se situait entre Fougères et Mortain, fut connue sans doute d'Etienne dès sa jeunesse, bien qu'il n'ait probablement pas appartenu à la famille des comtes de Fougères, fondateurs temporels et bienfaiteurs de ce monastère, et ne doive son surnom « de Fougères » qu'au fait d'être originaire de cette ville bretonne. Dom Auvry, prieur de Savigny au XVIII^e siècle, auteur d'une *Histoire de la Congrégation de Savigny*, rapporte que la vie de saint Vital passait pour avoir été écrite par Etienne avant son élévation à l'épiscopat. Il ajoute toutefois : « On ne sait pas au juste l'année qu'il fit cet ouvrage » (4).

La bibliothèque municipale d'Angers possède le manuscrit d'un long poème de 1 344 vers en langue romane : *Le Livre des Manières*, sorte de satire des diverses classes sociales du XII^e siècle, dont Etienne vieillissant est manifestement l'auteur. On s'est demandé toutefois s'il ne s'agissait pas d'une adaptation ultérieure d'un texte dont l'original aurait été écrit en latin par Etienne (5).

Les cinquante vers de notre évêque sur la vieillesse ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Pourtant Robert de Torigny était fier de l'œuvre qui lui avait été adressée par son ami et qui se terminait, a-t-il précisé, par une « clausule », nous dirions : une « pointe », un trait d'esprit final, une sentence visant à l'effet et qui était alors la marque d'un grand art.

(4) *Histoire de la Congrégation de Savigny*. Édition Laveille, tome II, Rouen, 1898, page 175. Le manuscrit de la bibliothèque municipale de Fougères, utilisé par Laveille, est considéré comme l'original même de Dom Auvry.

(5) Intéressante bibliographie de cet ouvrage dans *Dictionnaire des Lettres françaises*, tome I, Paris, 1964, page 264, à la suite de l'article de J.-C. Payen.

Tout à la fin du manuscrit 2 421 de la bibliothèque municipale de Rennes, œuvre du XII^e siècle, figure le texte assez bref d'une sorte de compte rendu rédigé par Etienne sur son administration épiscopale : « Ce que je fais là (précise-t-il), ce n'est pas par amour « de la vaine gloire... mais dans l'espoir que quiconque lira ces lignes « ne manquera pas de dire d'un cœur pieux et d'un accent bienveillant : « que l'âme d'Etienne de Fougères, évêque de Rennes, repose en « paix » (6).

Selon toute vraisemblance, Etienne mourut le 23 décembre 1178. Ne soyons pas surpris qu'il ait vu la Vierge à son chevet en cette avant-veille de Noël, lui qui l'avait toujours grandement honorée (7).

Robert de Torigny quitta ce monde sept ans et demi plus tard, le 23 ou, plutôt, le 24 juin 1186.

Michel PIGEON

(6) « Ce que je dis pour lui de bien bon cœur » inscrit, au XVIII^e siècle probablement, sur une page de garde du manuscrit relié, un moine de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes où l'on conservait alors cet ouvrage (Commentaire de P. Lombard sur des épîtres de saint Paul),

(7) On peut discuter sur l'année. 1177 ou 1178 ? Cette dernière est presque unanimement retenue (La Borderie, Hauréau). Bonne notice sur Etienne, par B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, tome XV, Paris, 1963, colonnes 1224-1226.

Prière pour la Paix

Seigneur Jésus, prince de la paix,
tu invites tous les hommes à vivre
dans la paix et la justice.
Fais de nous des témoins hardis
de ton message
et les constructeurs d'un monde meilleur.
Pour ranimer notre espérance,
donne-nous durant l'année qui s'ouvre,
un avant-goût de cette paix définitive
que tu es seul à pouvoir donner
dans les nouveautés des siècles.

Homélie prononcée le 29 Septembre 1977

par le R.P. MALENFANT, O.M.I.

Curé de Sainte-Pience

Mes Frères,

Vous êtes venus aujourd'hui en cette église paroissiale pour célébrer celui que nous honorons en ce lieu : l'archange saint Michel. Vous y êtes venus plus en pèlerins qu'en touristes pour vous mettre sous la protection de celui auquel, au VIII^e siècle, saint Aubert, évêque d'Avranches, dédia le premier sanctuaire sur le Mont Tombe et sur lequel s'est édifiée, au cours du Moyen Age, la glorieuse abbaye des moines bénédictins, architectes et artisans des bâtiments encore intacts ou magnifiquement restaurés, dont on ne se lasse pas d'admirer les formes évolutives de l'architecture normande et française.

Ce monastère, où se pratiquait la règle de Saint-Benoît, fut certes un centre ardent de vie intellectuelle et artistique, mais aussi un foyer de prière et de vertu rayonnante. En y venant en ce 29 septembre, fête de saint Michel, saint Raphaël et saint Gabriel, vous renouvez la démarche que tant de pèlerins ont accomplie pour prier et pour affirmer la confiance qu'ils avaient en la protection de celui que l'on présente comme la force toute puissante qui a vaincu Satan, le chef des démons ; et, de ce fait, vous affirmez votre foi en l'existence des anges.

On répugne parfois à croire en l'existence des anges, et cela pour plusieurs motifs. En maints passages de la Bible, on se rend compte que l'expression « ange de Dieu » est une formule convenue, peut-être par respect, pour ne pas nommer Dieu. Ainsi la Genèse 18.

De plus, les hommes avaient tendance à attribuer à des puissances surhumaines de simples phénomènes naturels dont ils n'avaient pas l'explication (phénomènes cosmiques, météorologiques). Il revient donc au lecteur de la Bible de vérifier en chaque cas de quoi l'auteur parle en cet endroit (Ps 18/17 ; II Chroniques 32 ; Jean 5).

On a essayé de représenter les anges, ce qui par définition est impossible puisqu'ils ne sont pas matériels. Or, si certaines de ces œuvres d'art sont d'une extrême beauté (Reims, Fra Angelico), on a souvent déshonoré les anges par des représentations mièvres, fades, ambiguës. De plus, notre mentalité est souvent matérialiste ; elle répugne à croire qu'il y ait des êtres qui ne soient pas matière, et notre esprit moderne est souvent critique, ou croit l'être, et cela peut l'amener à refuser ce qu'il n'a pas lui-même constaté et qui pourtant existe.

Par ailleurs, on a constaté des points de rapprochement entre les anges, tels que la Bible en parle, et les conceptions polythéistes des populations voisines d'Israël ; on en conclut qu'il y a eu emprunt, contamination. Or, c'est là une erreur, car la croyance juive aux anges est antérieure à l'époque où Israël a vraiment fréquenté ces populations ; et s'il y a eu plus tard une influence de ces populations sur Israël, les auteurs de la Bible ont soigneusement filtré au passage ce qu'ils empruntaient.

Par contre, bien d'autres textes présentent, sans ambiguïté possible, les anges comme des créatures personnalisées, distinctes de Dieu. Ainsi les Livres de Tobie 12, Job 1-2, Isaïe et les épîtres de saint Paul.

Mais le raisonnement philosophique conçoit aisément qu'il puisse y avoir des créatures purement spirituelles, et la Bible est catégorique pour affirmer leur existence. Elle les présente comme des puissances surhumaines qui sont auprès de Dieu, l'adorent et l'acclament sans cesse, ou qui sont envoyées par lui en mission. Etymologiquement, « ange » veut dire « messenger ». C'est ainsi que nous voyons l'ange Raphaël envoyé auprès du jeune Tobie ; l'ange Gabriel annoncer à la Vierge Marie qu'elle a été choisie par Dieu pour être la mère de son fils. C'est Job qui est réconforté dans ses épreuves par l'ange du Seigneur, et bien d'autres exemples semblables.

N'est-ce pas sur les injonctions de saint Michel que saint Aubert se décide à lui dédier le premier sanctuaire sur ce Mont ?

D'autres anges, au contraire, s'appliquent à entraver la réalisation du dessein de Dieu. Il y a donc un « événement » spirituel par lequel les anges, évidemment créés tous bons, ont

choisi Dieu ou ont voulu le récuser. Ce qui fait qu'en un sens on pourrait décrire ainsi toute l'œuvre de la Rédemption. Dieu, dans le Christ, libre, réhabilite et se réunit le monde, plus ou moins soumis au Christ. Voir, en ce sens, l'Apocalypse de Jean, et dans l'Évangile tout le combat victorieux du Christ contre Satan, la tentation au désert (Mc 4/1-13), les expulsions de démons (Mc 1/20-28 ; Mt 12/22-28), les invitations à la conversion (Lc 13/1-9), l'adhésion de Jésus à la volonté du Père (Jo 8/31-35 ; Mt 36/48), le don à l'Église du pouvoir de délivrer les hommes du péché (Jo 20/19-23), l'effusion de l'Esprit-Saint (Actes 2). Il me semble que cette existence des anges, de leur rôle auprès de Dieu et des hommes soient suffisamment établis dans l'Écriture et dans la doctrine officielle de l'Église pour que nous puissions l'accepter.

Nous avons dit qu'ils étaient les adorateurs et les envoyés de Dieu. Deux fonctions que nous-mêmes nous devons assumer et que nous demandons à l'archange saint Michel de nous aider à réaliser de notre mieux.

L'adoration due à Dieu pour proclamer ses grandeurs, sa souveraineté sur le monde, son amour pour tous les hommes et la louange pour toute l'œuvre de la création.

Le service de Dieu. Que toute la puissance de notre être soit entièrement au service de Dieu pour réaliser sa volonté souveraine en nous-mêmes, auprès des hommes, pour l'établissement d'un monde meilleur et plus fraternel. Que saint Michel, dont nous célébrons cette année le centième anniversaire du couronnement en ce lieu, nous donne force et courage pour lutter contre tout ce qui fait obstacle au règne de Dieu en nous et autour de nous, et que la gloire de Dieu soit proclamée par toutes les nations.

*Rien n'est meilleur
pour sécher ses larmes
que de fixer une étoile*

Raoul FOLLEREAU.

Faut-il faire dire des messes ?

A notre époque de « contestation » universelle, il semble que, dans l'esprit de certains chrétiens, la messe, et surtout la messe dite à des intentions particulières, souffre d'un discrédit certain. C'est regrettable à bien des égards.

I. — Les honoraires de messe

Abordons franchement cette question. Pourquoi le cacher, chers paroissiens, l'honoraire de la messe constitue pour le prêtre une grande part de son salaire. Il ne faut pas s'en étonner et surtout ne pas s'en scandaliser.

« Si nous avons semé chez vous les biens spirituels, dit Saint Paul aux Corinthiens, serait-ce chose extraordinaire que de récolter de vos biens temporels ? Ne savez-vous pas que les ministres du culte vivent du culte, que ceux qui servent à l'autel partagent avec l'autel ? De même le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile ». (I Corinth. 9/11-14).

Recevoir un honoraire de messe n'est pas recevoir un paiement pour une célébration d'une demi-heure, mais pour toute notre activité sacerdotale dont « la source et le sommet » est l'Eucharistie. Eucharistie, sacrement par excellence de toute la vie chrétienne, sacrement de la Rédemption dont nous sommes les ministres. Recevoir un honoraire de messe c'est donc accepter un *salaire*, dans le sens noble du terme, pour toute notre vie apostolique *donnée*, vouée entièrement au service de la communauté. D'ailleurs il n'y a pas d'Eucharistie sans un prêtre et une communauté unis étroitement dans un même engagement extérieur et intérieur.

— *L'engagement extérieur* exige que « le pain et le vin de la création » (Saint Irénée) soient présentés à Dieu ; qu'ils soient *apportés* par la communauté. Il faut également un prêtre qui soit comme « *apporté* » par les hommes pour être mis à la disposition du Seigneur. Enfin, il faut que cette même communauté des hommes participe *activement* à la célébration elle-même.

— *L'engagement intérieur* est requis par la démarche extérieure pour lui donner son sens profond : une attitude de foi, elle-même participation *spirituelle et active* au Sacrifice du Christ.

Lorsque le chrétien *donne* un honoraire, il ne se décharge pas sur le prêtre de prier pour lui ; au contraire, son geste *signifie* son intention de participer plus activement au mystère. Son *don apporte tout* ce qui est nécessaire au Sacrement : *le pain et le vin - et le ministre.*

II. — Messe à une intention particulière

La messe est toujours célébrée aux intentions de l'Eglise universelle parce qu'elle est le sacrement de la Rédemption de tous les hommes. Mais, depuis les origines, la célébration accorde une place importante aux intentions plus précises et personnelles : les Memento et la prière universelle nous le rappellent constamment. Trop de chrétiens manquent de foi en la valeur de la messe qui peut être célébrée pour les besoins particuliers des hommes : que ce soit pour des demandes particulières valables, salut, santé, paix familiale, etc..., ou à l'occasion d'événements mondiaux, etc., etc... Dieu étant Père n'est insensible à aucun de nos besoins. « Tout ce que vous demanderez au Père en mon nom... », « demandez et vous recevrez »...

III. — La messe pour les défunts

Il est une intention qui a toujours eu la faveur de l'Eglise : la messe pour les morts. La pensée des âmes de l'au-delà hante notre Mère et leur souvenir revient sans cesse dans ses offices. Il y a là *l'indication très nette d'un devoir grave pour nous*, devoir que, de nos jours, trop de familles chrétiennes sont en train d'oublier. Autrefois (excellente coutume), dans bien des testaments il y avait l'obligation de faire dire des messes. Ce n'est que justice ; lorsque quelqu'un lègue le fruit de son travail, il y a un devoir de reconnaissance sacré, de la part de ceux qui en bénéficient, de tout faire pour le salut de l'âme de celui qui les a aimés. N'est-il pas triste, à nos enterrements, de voir des sommes considérables dépensées en fleurs périssables, et de constater que, trop souvent, pas une messe ne sera dite pour le salut de cette âme que l'on pleure, alors que Dieu dans sa miséricorde, n'attend plus peut-être que ce dernier geste de foi, pour faire pencher la balance vers le pardon.

Chrétiens, soyons logiques avec notre foi : il nous faut réagir ! Nous ne sommes pas contre les manifestations extérieures de sympathie, au contraire, mais l'un n'empêche pas l'autre et ne pourrait-on par exemple, comme dans d'autres pays chrétiens, à l'occasion d'un deuil, offrir une ou plusieurs messes. Ce serait, en même temps qu'un geste de « condoléances » très apprécié de la famille, un acte de charité surnaturelle, de religion vraie et efficace.

Même si votre curé ne peut dire toutes les messes que vous lui demandez, sachez qu'il transmettra le surplus à l'Evêché qui les distribuera aux prêtres qui n'en ont pas et aux prêtres des pays de mission.

TABLE DES MATIÈRES

ANNALES 1977 (103^e année)

I. - DOCUMENTATION ET PIÉTÉ

Lettre des évêques aux catholiques de France	p. 15
Les eaux qui sont au-dessus du firmament - Confessions de saint Augustin (Livre 13, ch. 15)	p. 33
La Résurrection contestée	p. 39
Joseph l'ouvrier	p. 40
Les anges existent - 1 ^{re} partie	p. 41
2 ^e partie	p. 57

II. - CHRONIQUES DU MONT SAINT-MICHEL

XIX ^e Rencontre Poétique du Mont Saint-Michel	p. 36
Pèlerinage à travers les grèves	p. 79
Les pèlerinages de l'été (3 ^e page couverture - n ^o 5)	
Les fêtes du 29 septembre et du 2 octobre 1977	p. 89
Pèlerinages à l'église abbatiale (1977)	p. 107
Nomination d'un nouveau curé : M. l'abbé Yver	p. 49

III. - RECHERCHES SUR LE CULTE DE SAINT-MICHEL

La dévotion à saint Michel dans le Morbihan	p. 2
Saint Michel à la faucille	p. 25
Frère Elzéar de Vire	p. 28
Dom Claude Martin et saint Michel	p. 66
Le centenaire du couronnement	p. 75
Huysmans et saint Michel	p. 102
Saint-Michel-de-Vaucelles à Caen	p. 105

IV. - VARIÉTÉS

Parabole du vieux bateau	p. 22
Vacances	p. 70
Qualité de l'Amour	p. 72
Un anniversaire : François d'Assise	p. 84
Poésies (4 ^e page couverture - n° 2)	p. 55 p. 106

V. - BIBLIOGRAPHIE

« Le chanoine de Gouvets et les martyrs de l'Avranchin » (J. Toussaint)	p. 88
« L'Espérance qui est en nous » (Dimitri Doudko)	p. 88
« Petit office des Anges » (Max Marin)	p. 101

VI. - ILLUSTRATIONS

a) *Couverture*

1. Saint Michel (Eglise de Fourvière à Lyon)
2. Logis abbatial (XIV^e) - Clocher (XIX^e)
3. La porte de bronze (Basilique du Mont Gargan)
4. Le clocher de l'église Saint-Pierre du Mont
5. La couronne de Saint-Michel (1877)
6. Saint Michel (sculpture moderne)

b) *Autres illustrations*

Cartes de la région d'Auray (n° 1)	p. 7
Frère Elzéar de Vire (n° 2)	p. 30
Battant gauche de la porte de bronze du Mont Gargan (XI ^e s.)	p. 44-45
Battant droit de la porte de bronze du Mont Gargan (XI ^e s.)	p. 60-61
Le Mont en 1877	p. 76
Chapelle Saint-Michel dans l'Abbatiale	p. 77
Pèlerinage à travers les grèves (22 juillet)	p. 79
Madame Giscard d'Estaing à l'église paroissiale	p. 90

« LE CLÉRICALISME, voilà l'ennemi »

Depuis que Gambetta a lancé ce cri de guerre, le cléricalisme a-t-il été vraiment abattu ou ressurgit-il sur la tranchée d'en face ? Il paraît qu'il renaît sans cesse comme l'hydre à sept têtes. Il paraît qu'on le retrouve autant chez les « laïcs » que chez les « clercs ».

Mais qui est-il au juste ? C'est vous, c'est moi, quand...

— quand le ministère épiscopal ou presbytéral se gonfle et ronfle comme une superforteresse volante au lieu de glisser à pas feutré entre les rangs comme un serviteur attentif ;

— quand un prêtre projette son ombre sur un fidèle en donnant ou se donnant l'illusion de le laisser libre ;

— quand une équipe sacerdotale s'appuie exclusivement sur un groupe de laïcs qui fonctionne selon les mêmes cohérences, avouées ou non, que les siennes ;

— quand une poignée de chrétiens se comporte comme si elle était seule dans une communauté pleine de bigarrures ;

— quand à l'ancien réflexe possessif du curé disant « mes paroissiens » se substitue celui de pratiquants qui sautillent d'une église à l'autre en disant « mes curés » ;

— quand on se considère comme propriétaire de l'Eglise ;

— quand on considère les autres, même les enfants, comme des impotents ;

— quand on rend obligatoire ce qui est facultatif ou facultatif ce qui est obligatoire ;

— quand on ne fait confiance que dans la mesure où ses propres idées sont renforcées ;

— quand on préfère les mots aux choses et les choses aux personnes ;

— quand... quand... A chacun de nous de compléter une liste jamais close.

Mais que chacun, au bout de son petit examen, garde assez d'humour pour se supporter encore comme prêtre ou laïc et supporter l'autre !

Et puis, si l'on est bourré de complexes en face du spectre hiérarchique, je ne vois qu'un remède : une saine émulation dans la course à la sainteté, en pensant qu'au ciel la seule hiérarchie qui comptera — sans risque de cléricalisme — est celle de la sainteté !

ROGER ETCHEGARAY

Evêque de Marseille

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Jean et Guy Mouzenzo, Prisca et Igor Mahoukou, Anaëlle Babela, de Pointe-Noire - Ludovic Maignan, d'Amanlis - Olivier Wadel, d'Uberstass - Marie-Adélaïde Blouère, du Mans - Catherine, Patricia Golvet, Brehan-Loudéac - Cyr, Fred, Flavie, Gery Bassinga, Anne-Marie Dimbou, Pierre, Eulalie, Eugénie, Judith Touadissa, Robert Diabankana, Fidèle Banzouzi, Owando, Congo B/Ville - Audrey Maurille, Angers - Olivier Gatiën, Tours - Caroline Dufour, Villard-Boège - Bernard et Denis Brelinsky, Blamont - Victoria Wills, Limoges - Jean-André Santini, Limoges - Laurent Lassaïgne, Clermont-Ferrand - Carine Lépinay, Conlie - Marin Mignot, Limoges - Mathieu Mignot, Limoges - Jean-Sébastien Dubuisson, Binche - Fanny Miakaloubanza Nkengue, Brazzaville - Olivier et Stéphane Lesage, Château-neuf d'Ille-et-Vilaine - Valérie, Arnaud, Florence, Alexandre de Soria, Pléneuf-Val-André - Nicolas Battarel, Sébastien et Philippe-Alexandre Battarel, Pléneuf-Val-André - Anne-Elisabeth Laffay, Pléneuf-Val-André - Christian Babela, Brazzaville - Eric Juquel, Paris - Karin Loison, Etampes - Géraldine Bambay, Paris - Stéphane Fontange, Massy - Romuald Carinci et Gwénaëlle Carinci, Cayenne - Jean-Noël Delton, Dourdan - Arnaud Jaussions, Béatrice, Sabine, Caroline, Lucien Jaussions, Saint-Malo - Véronique Jaussions, Saint-Thurial - Delphine Jaussions, Vannes - Darnelle et Bruce Wamba, Brazzaville - Jean-Christophe et Thierry Fouqué, Cannes - Roland Scella, Brazzaville - Sybille et Agnès Aloé, Valras-Plage - Jérôme et Laurence Martin, Julienne Navarro, Anne Roy, Castres - Mathilde Lepeltier, Le Mans - Marin et Mathieu Mignot.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Depuis le 16 novembre, 130 personnes se sont fait inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel. Les neuvaines mensuelles du 15 au 23 de chaque mois sont assurées aux intentions des associés et une messe est célébrée chaque lundi aux intentions de ceux qui se recommandent aux prières des associés.

Adieux à nos chers défunts

Pierre Dejeante, Arras - Mme Gauthier, Eurre (26) - Mlle Angot, Rigny (70) - Cyprien Granier, Saint-Frai (65) - Mme Brisis, Axat (11) - Mlle Lebœuf, Lisieux (14) - M. l'abbé Mauran, Lézols (81) - Marie-Madeleine Vouala et Marie-Gabrielle Mafoua, Congo - Françoise Benoît, Compiègne (60) - Comte de Bourmont, Montbert (44) - Odette Bonneton, Paris - Mme Pantaléon Girard, Longueil (Canada) - Mme Pierre Bouguin, Autun - Mme Alex. Berger-Textor, Vonnas.

LE GÉRANT : LE DIRECTEUR DES ANNALES - 50116 LE MONT SAINT-MICHEL

Imp. Simon - Rennes

N° inscription C.P.P.A.P. 30942